

Département
du Bas-Rhin

Arrondissement de
Wissembourg

Nombre des
membres : 18

Extrait du Registre des Délibérations du Bureau du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée de la Sauer

SÉANCE DU 23 JUIN 1997

Sous la présidence de Monsieur Bernard LOGEL

Votants présents :

MM. LOGEL, HAAS, WITTMER, SCHLOSSER, SIBLER, PREVOT, MEYER-KUHN
ISEL, NEUHARD, ATZENHOFFER, BABILON, Mmes WEISS, CABIROL,
MAECHLING

Absents excusés :

MM. GOETZ, RUSTENHOLZ, WEISBECKER, WINLING

N° 30/1997

**OBJET : ACCUEIL D'UN OBJECTEUR DE CONSCIENCE
A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**

Le Président informe l'assemblée que M. Martin VILLEMOT sera admis par le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord pour y effectuer -à partir du mois d'août 1997- son Service National en tant qu'objecteur de conscience. Il sera affecté dans les services de la Communauté de Communes de la Vallée de la Sauer.

Le Bureau émet un avis favorable pour accueillir M. VILLEMOT à la Communauté de Communes et décide de verser la participation aux frais au Parc Naturel Régional des Vosges du Nord.

Pour extrait conforme
WOERTH, le 10 juillet 1997

Le Président,
Bernard LOGEL

